

# COUPE DU 94

ÉDITION 2026

En attente d'approbation par le comité directeur le 08/03/2026

## REGLEMENT GENERAL DE LA COUPE (RGC)

### **ARTICLE 1 : Participants**

**1.1 :** Cette compétition s'adresse aux équipes Senior évoluant en championnat Accession régionale, Régionale, Pré-nationale ou Nationale (hors LNV) et loisirs dans les GSA rattachés au Comité Val-de-Marne.

**1.2 :** Les équipes M21 évoluant en championnat élite, régionale ou interdépartementale peuvent s'inscrire à cette compétition. Elles seront considérées 1 division en dessous selon le tableau exposé à l'article 4.12.

**1.3 :** Les joueur.se.s doivent être titulaires de la licence compétition FFVB extension VOLLEY-BALL ou COMPET'LIB.

**1.4 :** Les collectifs complets M21 toujours en lice en Coupe de France jeunes au démarrage de la compétition seront considérés de niveau « PRE NATIONALE ».

**1.5 :** Les joueurs M18/M15 d'une équipe inscrite à la compétition doivent respecter les règles de surclassement FFVB. En effet la coupe est considérée comme une compétition FFVB Senior et par conséquent, elle est soumise aux mêmes règles de surclassement que les compétitions séniors FFVB.

### **ARTICLE 2 : Constitution de la coupe**

**2.1 :** La coupe du 94 est une compétition 6x6 non mixte se déroulant suivant les règles des compétitions séniors Accession régionale FFVB gérées par le Comité départemental du 94.

**2.2 :** La participation d'un.e ou plusieurs joueur.se.s inscrits dans des niveaux différents au cours de la saison de la coupe est possible. Le niveau de l'équipe sera alors fixé par le niveau le plus élevé auquel jouent les joueur.se.s du collectif lors de la saison de la coupe.

**2.3 :** Un même GSA peut inscrire plusieurs équipes dans le tableau féminin et plusieurs dans le tableau masculin.

**2.4 :** Les collectifs renseignés sur les feuilles de match de la première rencontre font foi. De nouveaux joueur.se.s peuvent être intégré(e)s dans le collectif du même GSA pour les matchs suivants.

**2.5 :** Chaque GSA annonce au début de chaque rencontre le niveau de son/sa meilleur.e joueur.se à l'équipe adverse, suivant la règle énoncée dans le point 2.2.

### **ARTICLE 3 : Engagements et début de coupe**

**3.1 :** Les engagements se font via le formulaire fourni par la CDS avant le 28 février 2026 minuit.

**3.2 :** Le premier tour 94 débutera le lundi 09 mars 2026.

**3.3 :** Les frais d'engagement par équipe sont de 50€.

**3.4 :** Les frais d'engagements des équipes devront être réglés au moment du début de la compétition. Les équipes non à jour de tout règlement au niveau du comité, au moment de la compétition, pourront se voir disqualifier et cette décision sera sans appel.

**3.5 :** Les joueur.se.s sont rattaché.e.s à une équipe par l'inscription de leur nom et numéro de licence lors du premier match. Cette liste est constitutive et par conséquent il n'y a aucune possibilité de faire jouer un.e même joueur.se dans plusieurs équipes. Néanmoins, un.e même joueur.se d'un collectif éliminé peut, sous réserve d'accord de la commission, être intégré.e dans un collectif du même GSA toujours en lice.

**3.6 :** Une fois les inscriptions clôturées, les équipes sont classées en fonction de la hiérarchie de leur division et de leur place dans leur championnat national, pré-national, régional et accession régionale de la saison en cours (classement à la date de clôture des inscriptions).

### **ARTICLE 4 : Déroulement de la coupe**

**4.1 :** Toutes les rencontres du tableau principal (hors finales) se jouent en 2 sets gagnant. L'arbitrage de ces matchs est assuré par l'équipe recevante.

**4.2 :** Toutes les rencontres finales se jouent en 3 sets gagnants, si possible en fonction des installations disponibles

**4.3 :** L'arbitrage des finales sera assuré par des arbitres mis en place par la Commission d'arbitrage du 94. La date sera communiquée dès publication des calendriers.

**4.4 :** À chaque tour, l'annonce du programme des rencontres sera envoyée par la Commission sportive avec une équipe désignée comme « recevante ». Pour définir la date et l'horaire, il est de la responsabilité des 2 équipes du match de prendre rapidement contact avec l'adversaire.

**4.5 :** Les matchs (hors finales) pourront se dérouler soit en semaine le soir sur des créneaux d'entraînement, soit le weekend, à la discrétion des équipes. La CDS tranchera en cas de désaccord.

**4.6 :** Le match (hors finales) doit être joué dans le laps de temps communiqué par la CDS. La seule tolérance concerne les matchs qui sont prévus avant le début de la plage communiquée par la CDS.

**4.7 :** Toute modification d'implantation doit être, via le site fédéral, demandée, acceptée par l'équipe adverse et validée par la CDS.

**4.8 :** Pour tous les matchs, les équipes devront présenter une tenue uniforme numérotée et leurs licences.

**4.9 :** Les équipes recevantes doivent fournir les ballons (6 ballons par équipe minimum) pour l'échauffement des équipes et avoir un arbitre pour le match.

**4.10 :** Les équipes recevantes sont responsables de la saisie des scores sur internet et de la transmission de la FDME qui est obligatoire.

**4.11 :** Les résultats et FDME doivent être transmis au plus tard 24h après le match.

**4.12 :** Afin d'équilibrer au mieux le rapport de force entre les différents niveaux, un système de handicap est mis en place. 2 points d'écart par niveau (1 point d'écart au set décisif) sont mis en place au début des sets.

<b>Tableau du système de handicap</b>						
Score au début de set normal						
Score au début de set décisif						
	<b>Elite</b>	<b>Nat. 2</b>	<b>Nat. 3</b>	<b>Pré. Nat.</b>	<b>Régional</b>	<b>Accession Rég.</b>
<b>Elite</b>	0 / 0 0 / 0	-1 / +1 -1 / 0	-2 / +2 -1 / +1	-3 / +3 -2 / +1	-4 / +4 -2 / +2	-5 / +5 -3 / +2
<b>Nat. 2</b>	+1 / -1 0 / -1	0 / 0 0 / 0	-1 / +1 -1 / 0	-2 / +2 -1 / +1	-3 / +3 -2 / +1	-4 / +4 -2 / +2
<b>Nat. 3</b>	+2 / -2 +1 / -1	+1 / -1 0 / -1	0 / 0 0 / 0	-1 / +1 -1 / 0	-2 / +2 -1 / +1	-3 / +3 -2 / +1
<b>Pré. Nat.</b>	+3 / -3 +1 / -2	+2 / -2 +1 / -1	+1 / -1 0 / -1	0 / 0 0 / 0	-1 / +1 -1 / 0	-2 / +2 -1 / +1
<b>Régional</b>	+4 / -4 +2 / -2	+3 / -3 +1 / -2	+2 / -2 +1 / -1	+1 / -1 0 / -1	0 / 0 0 / 0	-1 / +1 -1 / 0
<b>Accession Rég.</b>	+5 / -5 +2 / -3	+4 / -4 +2 / -2	+3 / -3 +1 / -2	+2 / -2 +1 / -1	+1 / -1 0 / -1	0 / 0 0 / 0

*Exemple :* une équipe de Nationale 3 affrontant une équipe d'Accession régionale débutera chaque set avec un retard de -3 points et l'équipe d'Accession régionale avec un bonus de +3 points. Au set décisif, l'équipe de Nationale 3 débutera avec un retard de -2 points et l'équipe d'Accession régionale partira avec un bonus de +1 point.

⇒ Marquer les points négatifs et remettre à zéro quand les points sont atteints.

**4.13 :** En cas de manquement manifeste à la règle 2.5, et après vérification par la CDS, le collectif fautif sera disqualifié de la Coupe avec interdictions des joueur.se.s de celui-ci de continuer la coupe avec un autre collectif.

**4.14 :** En cas de litige, la CDS statuera en dernier recours.

**4.15 :** Ce règlement pourra être adapté suivant le nombre d'équipes engagée.

**4.16 :** Lors des matchs de phase finale, chaque joueur doit avoir participé (inscription sur une FDM) à au moins 2 matchs des tours précédents avec le même collectif.

## ARTICLE 5 : Sanctions

**5.1 :** Les équipes engagées pour la Coupe du Val de Marne 2026 doivent avoir le même collectif au cours des différents matchs. Si lors des vérifications, une équipe n'a pas le même collectif présent sur la feuille de match, celle-ci perdra le match par forfait.

**5.2 :** Les équipes engagées pour la Coupe du Val de Marne 2026 doivent jouer leurs matchs dans le laps de temps communiqué par la CDS. Si un match (qui n'est pas un match de phase finale) n'est pas joué dans le laps de temps communiqué par la CDS (date butoir dépassée), la commission sportive du 94 étudiera les circonstances de ce dépassement et statuera le vainqueur en fonction des événements. Le résultat de ce match pourra être décidé par la CDS via un système de tirage au sort.

**5.3 :** Le montant des amendes est de 50% des tarifs de la LIFvolley (MAD 2025-2026) facturé par le CDVB94. Voir Barème des sanctions 2025-2026 disponible sur cdvb94.fr.

## ARTICLE 6 : Formule de la Coupe du Val de Marne 2026

- **6.1** Fin des engagements le 08/03/2026
- **6.2 :** Les équipes inscrites pour la Coupe du Val de Marne 2026 sont les suivantes :

<b>Club féminin</b>	<b>Dénomination</b>
945694 - ENTENTE SPORTIVE VITRY	VITRY SF1 - Dept
944089 - CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY	SUCY SF1 - Dept
943988 - VOLLEY-CLUB NOGENTAIS	NOGENT SF1 - Reg
941105 - LIMEIL-BREVANNES VOLLEY-BALL	LIMEIL SF1 - Dept
947898 - U S DE CRETEIL	CRETEIL SF1 - Reg
947898 - U S DE CRETEIL	CRETEIL SF2 - Dept
949368 - CHOISY LE ROI VOLLEY-BALL	CHOISY SF1 - Dept
949368 - CHOISY LE ROI VOLLEY-BALL	CHOISY SF2 - Dept
948308 - UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF	VILLEJUIF SF1 - Reg
948412 - US FONTENAYSIENNE	FONTENAY SF1 - Dept

<b>Club masculin</b>	<b>Dénomination</b>
945694 - ENTENTE SPORTIVE VITRY	VITRY SM1 - Reg
943988 - VOLLEY-CLUB NOGENTAIS	NOGENT SM1 - Reg
943988 - VOLLEY-CLUB NOGENTAIS	NOGENT SM2 - Dept
947898 - U S DE CRETEIL	CRETEIL SM1 - Dept
947898 - U S DE CRETEIL	CRETEIL SM2 - M21
949368 - CHOISY LE ROI VOLLEY-BALL	CHOISY SM1 - Dept
949368 - CHOISY LE ROI VOLLEY-BALL	CHOISY SM2 - Dept
941105 - LIMEIL-BREVANNES VOLLEY-BALL	LIMEIL SM1 - Reg
941105 - LIMEIL-BREVANNES VOLLEY-BALL	LIMEIL SM2 - Dept
948308 - UNION SPORTIVE DE VILLEJUIF	VILLEJUIF SM1 - Dept
945694 - ENTENTE SPORTIVE VITRY	VITRY SM2 - Dept
948412 - US FONTENAYSIENNE	FONTENAY SM1 - Dept

**6.3 :** Le calendrier prévisionnel des journées de la Coupe du Val de Marne est le suivant :

- Journée 1 : *du 09 mars au 29 mars 2026 inclus*
- Journée 2 : *du 30 mars au 12 avril 2026 inclus*
- Journée 3 : *du 13 avril au 17 mai 2026 inclus (dont vacances d'avril du 19 au 03 mai)*
- Journée 4 : *du 18 mai au 31 mai 2026 inclus*
- Demi-finales : *du 01 au 10 juin 2026 inclus*
- Journée 5 : *finale le dimanche 14 juin 2026*

Ces dates fixent les délais de chaque journée. Si deux équipes trouvent des dates avant les créneaux ci-dessous le match peut être joué sur accord de la CDS. En revanche, il n'est pas possible de dépasser la date de fin de chaque journée afin de respecter le calendrier de la Coupe.

Selon le nombre d'équipes engagées, la CDS pourra faire évoluer les nombres de tours et les dates afférentes.

**6.4** : La formule de compétition retenue pour cette Coupe du Val de Marne 2026 est disponible sur [cdvb94.fr/championnats\\_interdep/RPE](http://cdvb94.fr/championnats_interdep/RPE)

La CDS se réserve le droit de faire évoluer ce RPE si nécessaire.